

Réunion du mardi 8 mars 2016

(Stade Philippe Marcombes)

- Présent(e)s (15) :** AMBRE Bernard, BERNARD Eric, BERRIER Michel, BLANCHARD Jean, BRUNEL Joëlle, DONDAINAS Michel, GLENAT Guy, HAGER Jean-Claude, LAIR Yves, LAURENT Annie, MATHIEU Robert, MAS Eric, QUANTIN Jacques, ROGUE SALLARD Dominique, VERLAGUET Nicole.
- Participant également (4) :** PENNETIER Henri, THOMASSIN Nicole, NIVELON Gérald, PONCHON Kévin.
- Excusé(e)s (15) :** BERTUCAT Christophe, COQUELET Pascal, COUSTES Louis, DUFOUR Roland, DULAC-ROUGERIE Christine, EGAL Jean, JASIULEK Jonathan, LAHANQUE Maurice, LANCE Yann, NIORT Marie France, NOUHEN Françoise, POURRET Simon, SANCIAUME Anne Marie, SAUTEREAU Catherine, VIMONT Guillaume.
- Absent(e)s (3) :** BROUARD SECHAUD Evelyse, MARTIN Jacques, NARANJO Florent,
- Démissionnaires (3) :** CHALMIN Adrien, FUSTER Alexandre, PROMERAT Colette,

[Accéder à l'ensemble des documents annexés](#)

La séance est ouverte à 19 h

Le Président présente les excuses des membres du Comité Directeur n'ayant pu se joindre à nous.

1. Ouverture / Informations Générales

Bernard AMBRE

a) Partenariat Crédit Mutuel Massif Central

Le Président informe les présents que nous avons reçu une proposition de convention de partenariat de la part du Crédit Mutuel Massif Central. Cette convention prévoit un partenariat global de 2 500 € TTC, somme reconduite sur 3 années (2016, 2017 et 2018).

b) Assemblée Générale du 27 avril 2016 : Ordre du jour et Elections partielles

[Annexe : 1.b 2016-04-27 AG ODJ VFIN.pdf](#)

[Annexe : 1.b 2016-03-30 CODIR Liste des fédérations affinitaires.pdf](#)

Le Président présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Il informe les présents des démissions de :

- CHALMIN Adrien Collège Personnalités qualifiées
- FUSTER Alexandre Collège Associations sportives
- PROMERAT Colette Collège Affinitaires

Le Comité Directeur prend acte des démissions.

Une élection partielle sera organisée lors de notre prochaine Assemblée Générale pour la totalité des sièges à pourvoir, à savoir :

Associations	1 siège à pourvoir	jusqu'en 2017
2 sièges	1 siège à pourvoir	jusqu'en 2021
Affinitaires	1 siège à pourvoir	jusqu'en 2017
1 siège		
Pratiques adaptées	1 siège à pourvoir	pour la Retraite Sportive
1 siège		jusqu'en 2019
Personnalités qualifiées	1 siège à pourvoir	
1 siège		

Yves LAIR rappelle que le siège dans le collège Affinitaires était précédemment « réservé » à l'UFOLEP.

Jean BLANCHARD et Gérald NIVELON précisent que cette réservation n'est pas prévue dans nos textes et que de ce fait le siège est ouvert à l'ensemble des fédérations affinitaires représentées parmi les associations membres de l'Office (voir liste en annexe).

c) 30 ans de l'OMS

Le Président rend compte de la réunion avec Olivier DESSARD de la Direction de la Communication de la Ville de Clermont-Ferrand et évoque les différentes pistes envisagées. Une proposition sera faite aux élus municipaux concernés.

2. Trésorerie

Annie LAURENT

a) Bilan du contrôle URSSAF du 28 janvier 2016 et suite donnée

La Trésorière informe le Comité Directeur du compte rendu du contrôle URSSAF qui s'est déroulé le 28 janvier dernier. Des observations ont été formulées par l'Inspectrice concernant l'attribution à notre personnel permanent de bons d'achats qui ne respectait par les textes du Code de la Sécurité Sociale. Nous n'avons pas respecté le principe de non-modulation et dépassé les limites d'exonération. Ainsi, nous faisons l'objet d'une régularisation sur la totalité des montants pour les exercices 2013 et 2014 à savoir :

- Pour le Centre Médico Sportif : 365 € avant pénalités et majorations éventuelles
- Pour l'Office Municipal du Sport : 1 099 € avant pénalités et majorations éventuelles

Suite à la réception de ces observations, comme le prévoit le Code de la Sécurité Sociale, nous avons fait part à l'Inspectrice de nos observations et solliciter de sa part une remise gracieuse par pli recommandé le 19 février 2016 (réceptionné le 23 février 2016 par l'URSSAF).

Nous sommes en attente du retour d'information suite à cette démarche.

b) Budget prévisionnel 2016

[Annexe : 2.b 2016-03-08 CODIR Budget previsionnel 2016.pdf](#)

La Trésorière remet aux présents le document de présentation du budget prévisionnel 2016 préparé le 11 février dernier lors d'une réunion de travail avec Bernard AMBRE, Nicole VERLAGUET et Jonathan JASIULEK. Elle souligne que ce budget est en diminution par rapport à l'année dernière et que nous allons devoir être très vigilants sur son exécution car nous ne disposons pas de beaucoup de marges de manœuvres. Elle fait part également de son inquiétude sur la pérennité des financements CNDS en direction du Centre Médico Sportif. En effet selon une alerte donnée par Marguerite DUPECHOT lors de l'Assemblée Générale de la Médecine du Sport en Auvergne, les nouvelles orientations du CNDS tendent à ne plus soutenir financièrement la non-contre-indication, qui est le cœur d'activité du Centre Médico Sportif.

Nous allons donc avancer très prudemment en espérant que cette information ne se confirme pas, sans quoi le Centre Médico Sportif devrait faire face à de grosses difficultés financières.

c) Adhésion 2016 – Point du 1er appel à cotisation

[Annexe : 2.c 2016-03-07 CODIR Point adhesion V1 GNN.pdf](#)

La Trésorière fait le point sur les adhésions à ce jour, suite à la première vague d'adhésion. Nous avons eu un pourcentage de retour convenable, voire en légère hausse par rapport à l'année dernière.

3. Informations municipales

Christine DULAC-ROUGERIE

a) Informations suite au Conseil Communautaire du 12 février 2016

En raison de l'absence de Christine DULAC-ROUGERIE, ce point d'information est reporté à une prochaine réunion.

b) Informations suite au Conseil Municipal du 26 février 2016

Jacques QUANTIN renouvelle les excuses de l'Adjointe au Maire chargée des Sports. Il informe les présents concernant les délibérations du dernier Conseil Municipal relative au Sport :

- 52 – Subventions de fonctionnement à des associations sportives
- 53 – Subventions exceptionnelles à des associations sportives
- 54 – Subventions à des associations sportives – Chèques 1^{ère} licence
- 55 – Subvention exceptionnelle d'équipement à une association sportive

Par ailleurs, l'ordre du jour prévoyait une délibération importante sur la « Restructuration du Stade Philippe MARCOMBES : adoption du programme et lancement du concours de maîtrise d'œuvre » ainsi que « l'élection des membres du collège des représentants du maître d'ouvrage du jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du Stade Philippe MARCOMBES ». La délibération sur la restructuration a été adoptée à l'unanimité.

Le Directeur des Sports nous présente en détail le projet de restructuration du Stade Philippe MARCOMBES.

4. Commissions Manifestations Sportives

Nicole VERLAGUET

a) Forum Sport à Clermont – Samedi 3 septembre 2016

La Présidente de la Commission Manifestations revient sur la réunion au cours de laquelle une piste de travail concernant le stationnement a été évoquée avec un dispositif semblable au stationnement résidant. Une proposition sera formulée à l'Adjointe au Maire sur ce point particulier.

b) Courir à Clermont et Color Me Rad – Dimanche 2 octobre 2016

[Annexe : 4.b 2016-02-15 CR Reunion du 04-02-2016 VFIN.pdf](#)

La Présidente de la Commission Manifestations revient sur la réunion qui s'est tenue le matin de notre Comité Directeur. Elle souligne que cette réunion a été l'occasion de tourner la page de l'édition 2015 et d'ouvrir maintenant le travail pour l'édition 2016. La réunion s'est tenue dans un bon état d'esprit et Nicole VERLAGUET souligne la position constructive des organisateurs de la COLOR ME RAD.

La plupart des propositions transmises par les 3 co-organisateurs ont obtenu un avis favorable. Le seul point de divergence reste la ristourne financière sur les engagements. En effet, après nous avoir donné une lecture de son compte de résultat, l'organisateur de la COLOR ME RAD © nous a indiqué qu'il dégagait sur l'édition clermontoise un résultat brut de 382 €.

Yves LAIR et Michel BERRIER reviennent sur les interrogations concernant les responsabilités des organisateurs sur cette manifestation.

Gérald NIVELON rappelle que ces deux épreuves sur route, bien qu'étant sur une même date font l'objet de démarches administratives distinctes auprès de la Préfecture. Pour Courir à Clermont, en tant qu'organisateur, l'OMS effectue une demande d'autorisation de courses sur route avec classement, nécessitant d'avoir une autorisation préalable de la Préfecture avant de donner le départ. Dans ce cadre, nous devons fournir une attestation de responsabilité civile organisateur pour cette évènement ainsi que la liste des signaleurs. Concernant la COLOR ME RAD ©, la société d'exploitation de cet évènement entame la même procédure de manière distincte puisqu'il ne s'agit dans ce cas que d'une déclaration (et non d'une demande d'autorisation) la course n'aboutissant pas à un classement. Ces deux démarches distinctes sont concertées puisque nous utilisons les mêmes voies de circulation le même dispositif de sécurité.

Des confirmations sur les responsabilités de chacun seront toutefois demandées sur un point concernant les signaleurs, ceux-ci étant « recruter » par l'Office Municipal du Sport puis « mis à disposition » à la société d'exploitation de la COLOR ME RAD ©.

Dominique ROGUE-SALLARD regrette que le nettoyage de l'espace public après la manifestation ne soit pas à la charge de la société d'exploitation de la COLOR ME RAD ©. Elle s'inquiète également de la présence d'enfants très jeunes dans le cortège, ceux ayant de la poudre colorée sur le visage.

Jacques QUANTIN rappelle que nous avons eu l'année dernière de la chance quant à la météo qui nous a simplifié la tâche par rapport au nettoyage des rues avec un orage tombé au bon moment ! Concernant la préoccupation autour des enfants, nous prendrons des renseignements auprès des organisateurs afin d'avoir confirmation également que les poudres utilisées ne présentent aucun risque sur la santé et que si tel devait être le cas, nous ne proposerions pas de Color Station allégée pour les enfants lors des 1ères foulées.

Le Président conclut en soulignant qu'il sera particulièrement attentif à ce dossier et que l'OMS ne prendra que des engagements ayant fait l'objet d'une sécurisation sur le plan juridique.

c) Nouvelle CLERCO – 1ers éléments de réflexion

La Présidente de la Commission Manifestations vient ensuite sur les réflexions de la Commission concernant un nouveau format pour la CLERCO. Les propositions de la commissions s'orientent sur une manifestation grand public, alliant découverte touristique et activités sportives du territoire de l'agglomération, en mettant en valeur également les réalisations de la Communauté d'agglomération.

Un temps d'échange sera programmé avec Christine DULAC-ROUGERIE, Vice-Présidente de CLERMONT COMMUNAUTE pour évoquer ces premières réflexions avant d'envisager d'aller plus loin dans le travail de la commission.

La Présidente de la Commission conclut en rappelant les deux prochaines dates de réunions :

- *Jeudi 31 mars 2016 à 19 h 00 au Pavillon du Stade Philippe MARCOMBES*
 - *Forum Sport à Clermont :*
 - *Validation de l'implantation des stands*
 - *Sollicitation des associations pour les animations permanentes*
 - *Validation des visuels / Communication*
 - *Nouvelle CLERCO (à confirmer) :*
 - *Point d'avancement suite à rendez-vous éventuel avec Mme ROUGERIE*

- *Mardi 19 avril 2016 à 19 h 00 au Pavillon du Stade Philippe MARCOMBES*
 - *Courir à Clermont :*
 - *Recrutement des bénévoles*
 - *Organisation des inscriptions*
 - *Animation du village*

5. Commission Sport et Santé

Maurice LAHANQUE / Jonathan JASIULEK

a) Point général

En l'absence de Maurice LAHANQUE et Jonathan JASIULEK, Gérald NIVELON indique que nous sommes sur la période creuse de l'activité du Centre Médico Sportif et que cette période permet de faire le point sur l'activité à venir en juin puis à la rentrée, notamment les sections sportives d'établissement.

b) Reconnaissance d'intérêt communautaire du Centre Médico Sportif

Gérald NIVELON poursuit en indiquant que notre groupe d'étudiants poursuit son travail sur le projet de reconnaissance d'intérêt communautaire du Centre Médico Sportif. Nous devrions prochainement obtenir leur rapport et participer la présentation de leur soutenance.

c) Aménagement des locaux du CMS

Gérald NIVELON revient ensuite sur la visite des locaux du Centre Médico Sportif en présence de Christine DULAC-ROUGERIE le 9 février dernier. Nous avons sollicité ce rendez-vous en vue de faire des travaux mineurs d'aménagements des locaux du Centre Médico Sportif avec principalement l'élargissement des portes pour permettre l'accès à tous les espaces du CMS aux personnes à mobilité réduite et également la suppression des cabines de déshabillage qui ne présentent aucune utilité désormais dans le fonctionnement du Centre, ainsi que quelques travaux d'isolation thermique.

A l'issue de cette visite, les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite seront effectués. Pour les autres points évoqués, l'adjointe au Maire souhaite que la réflexion sur l'optimisation de tous les espaces soit plus importante et qu'elle corresponde à un projet de développement du Centre Médico Sportif avant d'engager plus de moyens dans des travaux dans les locaux mis à disposition pour l'activité du Centre. La Commission Sport Santé va donc travailler en ce sens.

6. Commissions Formation et Aides aux associations

Annie LAURENT

a) Projet de valorisation des associations dans le cadre du partenariat avec le CMMC

[Annexe : 6.a 2016-03-03 Invitation 5-7 ASSO CMMC.pdf](#)

[Annexe : 6.a 2016-03-03 Programme complet 5-7 ASSO CMMC.pdf](#)

La Présidente de la Commission indique qu'une réunion de travail est prévue prochainement pour avancer sur ce projet dans le cadre du partenariat avec le Crédit Mutuel Massif Central. Elle en profite pour rappeler les temps d'information programmés par le CMMC intitulé « 5/7 ASSO ». L'OMS s'est fait l'écho de cette action auprès de l'ensemble des associations adhérentes.

b) Suivi des dossiers de subventions en collaboration avec la Direction des Sports

La Présidente de la Commission poursuit en précisant que le travail d'accompagnement des associations dans l'établissement des dossiers de subvention a mis en avant la nécessité de travailler sur un document plus explicite en matière de présentation des comptes des associations et de l'établissement de leurs budgets. Un travail sera effectué en ce sens en parallèle de la prochaine campagne du CNDS.

7. Commission Communication

Jean-Claude HAGER

a) Convention avec la Société COLORIKA – Edition 2016-2017 du Guide des Sports

[Annexe : 7.a 2016-02-04 PLQ16 Convention OMS-COLORIKA VFIN.pdf](#)

Les membres du Comité Directeur prennent connaissance de la version finale de la convention entre la Société COLORIKA et l'OMS pour l'édition du Guide « Sport à Clermont 2016-2017 ». L'ensemble des points demandés par le Bureau Directeur lors de la dernière réunion concernant les délais ont obtenu un accord de notre prestataire. Aussi, le Président de l'OMS propose aux membres du Comité Directeur de valider le document et de lui donner délégation pour le signer.

Accord unanime du Comité Directeur

b) Tarifs des insertions publicitaires – Offre tarifaire pour les associations

[Annexe 7.b 2016-02-09 PLQ16 Bon de commande encart association 2016.pdf](#)

Le Président souhaite faire part aux membres du Comité Directeur sur ses interrogations quant au tarif de 90 € que nous proposons aux associations pour l'insertion de leur logo dans notre guide. Il lui semble que cette proposition est plutôt chère ce qui expliquerait la désaffection de l'année dernière.

8. Questions diverses

[Annexe : 8. 2016-02-03 CDOMS Compte Rendu CA.pdf](#)

[Annexe : 8. 2016-02-10 CROMS Compte Rendu CA.pdf](#)

Faute de temps suffisant, pas de questions diverses.

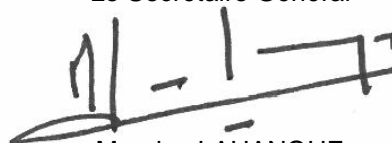
La séance est close à 21 h 40

Le Président



Bernard AMBRE

Le Secrétaire Général



Maurice LAHANQUE